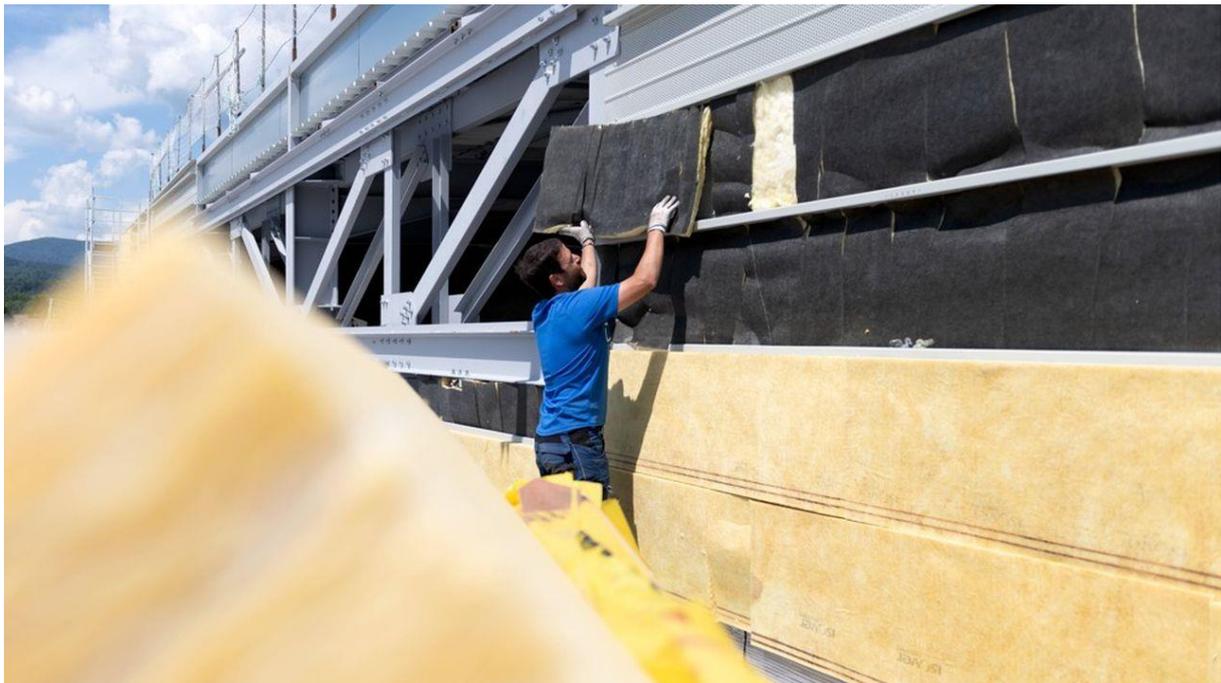


Les Echos

Dans le Gard, l'Etat et l'ADHL veulent intensifier la lutte contre la précarité énergétique

Le préfet du Gard entend massifier la rénovation thermique des logements, dans un département touché par la pauvreté et dont les habitants sont particulièrement exposés aux effets du réchauffement climatique.



10.000 ménages gardois doivent être accompagnés dans la rénovation thermique de leur logement d'ici à 2027. (Christine Biau/SIPA)

Par [Hubert Vialatte](#)

Publié le 3 janv. 2025 à 10:30 Mis à jour le 3 janv. 2025 à 10:42

« En 2023, 26 % des habitants du Gard ont souffert du froid, et plus de 55 % de la chaleur estivale », a déclaré Jérôme Bonet, préfet du Gard, le 10 décembre lors d'une journée portant sur la lutte contre la précarité énergétique en Occitanie, organisée par l'ADHL (Agence départementale de l'Habitat et du Logement), au Pont du Gard. « Dans la grande majorité des cas, [le lien entre précarité énergétique et pauvreté monétaire](#) est évidemment avéré. Avec un taux de pauvreté de 20 % dans le Gard, bien au-dessus de la moyenne nationale, de nombreux ménages peinent à accéder à des logements décents et économes en énergie », a-t-il poursuivi.

Selon le représentant de l'Etat, « la hausse des prix de l'énergie a aggravé de nombreuses situations », alors qu'en 2023, 86.000 ménages du Gard ont bénéficié du chèque-énergie. Les logements mal isolés sont un autre facteur aggravant. « Dans le Gard, plus d'un logement sur deux a été construit avant 1975, avant l'introduction des premières réglementations thermiques », a développé Jérôme Bonet. Le parc s'est également

dégradé « environ 15.000 ménages gardois vivent dans des habitations insalubres ou énergivores, sans pouvoir lancer des travaux de rénovation énergétique ».

10.000 ménages accompagnés d'ici 2027

Aussi, « la rénovation thermique des logements doit être massifiée », a lancé le préfet. « 10.000 ménages gardois doivent être accompagnés d'ici à 2027, selon le dispositif Slime (visant à massifier le repérage, l'orientation et l'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique, NDLR). En parallèle, les aides financières comme Ma PrimeRénov et le chèque-énergie doivent être diffusées, pour atteindre les foyers les plus isolés, notamment dans les zones rurales ».

Selon Jérôme Bonet, le budget d'intervention de l'Anah, en 2024, représente plus de 6 milliards d'euros au niveau national, soit 60 % de plus qu'en 2023. « Dans le Gard, 3.600 logements ont bénéficié de MaPrimeRénov', correspondant à 27 millions d'euros d'aides de l'Anah ». Par ailleurs, « dès ce mois de janvier, les logements dont [le diagnostic de performance énergétique est classé G ne pourront plus être loués](#), puis, progressivement, les logements classés F, puis E. Les propriétaires devront rénover ces logements, au risque de ne plus pouvoir les louer », a-t-il rappelé. « Améliorer l'efficacité énergétique, c'est répondre à l'urgence climatique, et c'est redonner du pouvoir d'achat »

Au passage, le préfet du Gard a salué l'action, sur le terrain, des travailleurs sociaux, ainsi que le conseil départemental du Gard. « Le schéma départemental des solidarités sociales et le contrat local des solidarités sont des éléments-clés et doivent s'accompagner d'une sensibilisation des citoyens ». « Aider les ménages à adopter les comportements responsables en matière de consommation énergétique permet de pérenniser les efforts engagés », a-t-il conclu.

Hubert Vialatte (Correspondant à Montpellier)